



## **Réunion de gestion du Parc avec les conseillers syndicaux**

le 11/03/19

### **1/ Constitution d'un bureau élargi**

Le format de gestion du Parc par deux associations UNION + ASL ne colle plus vraiment à notre époque d'où la volonté actuelle de parler de « Gestion du Parc ». De plus il est toujours difficile de faire comprendre les limites d'intervention de chaque entité (Union et ASL).

La volonté de fondre les deux pour ne former qu'une association de gestion du Parc permettra plus de simplicité dans le mode de fonctionnement et surtout d'être plus crédible face à des interlocuteurs extérieurs. Pour autant ce changement de format prendra encore un peu de temps, il faut réécrire les statuts et les faire adopter ; c'est pourquoi nous proposons aujourd'hui un mode de gouvernance transitoire en créant un conseil d'administration qui gèrera l'ensemble comme une vraie association. C'est une réelle volonté d'ouverture et de partage des décisions qui nous a conduit à vous proposer cette formule.

Appel à candidature pour avoir 6-7 maximum en plus des 4 personnes actuelles, ceci afin d'avoir un conseil d'administration à taille gérable mais suffisamment représentatif.

#### **Candidatures de :**

Fabienne Arnold  
Rachel Baechtel  
Jean-Bernard Scherrer  
André Tritter  
Alain Dischler  
Pierre Rolinet  
Dominique Granger

En l'absence d'autres candidatures les précitées sont validées.

### **2/ Discussion ouverte sur la gestion des espaces verts (problématique du jardinier)**

Aujourd'hui nous devons faire face aux nombreuses absences du jardinier en raison de ses problèmes de santé (Mme ROUSSET précise que l'arrêt de travail actuel de l'intéressé est pour l'heure prolongé jusqu'au 8 mai); tant que cette situation n'est pas totalement tranchée il n'est pas envisageable de recruter, même si un vote à main levée fait apparaître que 12 personnes seraient pour un recrutement immédiat car il ne faut pas oublier que :

- . Un recrutement nous engage pour 40 ans.
- . Le coût annuel d'un agent d'entretien est d'environ 40-50 K€.

Détail du coût 2017 donné en séance par Stéphane Marschall à la demande de M. Walliser qui souhaite des précisions chiffrées :

. Salaires	: 34 732 €
. Charges	: 13 802 €
. Taxes	: 2 748 €
. Formation continue	: 679 €

A cela s'ajoute 5 K€ pour l'entretien des matériels.

- . Des frais annexes seront incontournables (renouvellement tracteur et autres matériels).

Pour autant au vu du volume de travail il faut arriver à obtenir une aide complémentaire d'activité pour faire face aux nombreux chantiers à réaliser dans le Parc afin de rehausser le cadre de vie.

Deux solutions sont à l'étude :

- . Etendre le contrat EPHR avec redéfinition des tâches
- . Payer un auto entrepreneur en fonction des travaux à réaliser

Les avantages en sont : - Pas de charges supplémentaires  
- Pas d'engagement, utilisation en fonction des besoins.

Aucune autre proposition n'étant exprimée de la part de l'assemblée, l'étude et le comparatif financier se poursuivront avec l'aide de Citya.

### **3/ Gestion des bacs et poubelles devant les immeubles**

Afin de recentrer le travail du jardinier sur quelques essentiels et adopter des bonnes pratiques déjà en vigueur dans certaines copropriétés nous souhaitons redistribuer 2 tâches :

- Les poubelles (en dehors de celles identifiées M2A ou Ville de Rixheim) seront dorénavant vidées par le concierge de l'immeuble à proximité. Pour les copropriétés ayant fait le choix d'une société de nettoyage à la place d'un concierge il leur appartiendra de faire modifier par leur syndic le contrat d'attribution des tâches en conséquence.
- L'entretien (arrosage) des bacs devant les immeubles sera également confié aux concierges, il va de soi que les résidents peuvent également s'approprier l'entretien des bacs devant leur immeuble, s'ils le souhaitent.  
L'achat des plantes sera toujours pris en charge par l'ASL qui s'engage à un effort pour avoir un peu plus de relief dans ces bacs, ainsi que des plantes persistantes.

**Citya transmettra un courrier aux concierges et syndic des immeubles afin que ces changements soient actés.**

### **4/ Reprise de l'entretien de toutes les haies des rez de jardins**

Toutes les haies de rez de jardins sont dorénavant entretenues par EPHR.

- Harmonie de gestion sur le Parc
- Eviter que certaines soient laissées à l'abandon

Un travail de replantation sur certaines haies existantes et en mauvais état sera réalisé.

### **5/ Journée citoyenne le samedi 08 juin**

La journée retenue par la ville de Rixheim, en léger décalage par rapport à M2A, est le 8 juin. Toujours dans le même souci de changement d'état d'esprit nous allons participer à cette journée, afin de :

- Être acteur du vivre ensemble au Parc
- Profiter de la mise à disposition de moyens de la ville pour réaliser de petites tâches.

Liste des actions phares proposées et retenues en séance :

- . Karcher sur les allées pavées
- . Peinture coffret PTT
- . Peinture autres coffrets
- . Nettoyage nom des rues
- . Reprise plots en bois (près arrêt bus "OISANS")

Ces démarches s'ajoutant aux actions de bases habituelles liées à ses journées

## 6/ Fête et repas des voisins pour tout le Parc le samedi 18 mai

Afin de restaurer le « vivre ensemble au Parc » et d'effacer certaines rancœurs dues au poids du passé, il a été décidé d'instaurer un grand moment de convivialité sous la forme d'un repas des voisins pour TOUS les habitants du Parc.

- Sur le parking de la surface commerciale, qui sera fermé pour l'occasion
- Mise à disposition de tables et bancs par la ville de Rixheim
- Chacun apporte quelque chose
- Inscription préalable sur une feuille dans chaque immeuble afin de connaître le nombre de tables et bancs à réserver.

Il est bien entendu que cela ne remet aucunement en cause les repas des voisins qui se font déjà dans certaines copropriétés et qui souhaitent perdurer.

## 7/ Points divers et informations générales (rénovation parking école primaire, réseau de chaleur, permanence mensuelles, à la rencontre des copro ...)

- Rénovation parking école primaire.
  - Planifié à l'été 2019, déjà budgété par la ville et l'ASL (50% chacun)
- Réseau de chaleur.
  - Voté par une copropriété (IF)
  - Reste à connaître le choix voté en AG par chaque copropriété ayant reçu toutes les informations sur le projet
- Permanence mensuelle.
  - Tous les **derniers mardis du mois** à l'ACPE
  - Volonté d'écouter TOUT le monde, propriétaires et locataires !
  - Correspond à une réelle attente et rencontre déjà un beau succès
- A la rencontre des copropriétés.
  - Rencontre « personnalisée » en allant dans chaque copropriété
  - Planning défini avec les présidents de CS (se fait en général le samedi)
  - Permet de rencontrer les conseillers syndicaux et de voir tous les problèmes de la copro sur place !
  - **Prochaine à planifier, le VERDON**
- Corbeaux : différentes solutions pour se débarrasser de ces intrus sont proposées à l'assemblée
  - décrochage fin avril
  - diffusion par drone de produit anti-éclosion
  - tir par loutetier

C'est la dernière solution qui a été retenue pour étude de faisabilité, un arrêté préfectoral ayant été accordé pour cette méthode.

- Divers points ont été abordés en fin de séance, pour la plupart ces points sont déjà anciens (1 à 2 ans) mais n'ont jamais été traités auparavant, les réponses ont été faites en séance.

Nous remercions les participants pour la qualité productive des échanges et restons à leur écoute .

---

*L'Union et l'ASL au quotidien pour le bien vivre ensemble au Parc Entremont !*

**Patrice Nyrek, Stéphane Marschall, Frédérique Rousset et Régis Besançon**